



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الأغذية والزراعة
للأمم المتحدة

F

COMITE DE L'AGRICULTURE

Vingt-huitième session

18-22 juillet 2022

Les bioénergies durables et le rôle du Partenariat mondial sur les bioénergies

Résumé

Les bioénergies durables peuvent contribuer au développement durable en stimulant la productivité agricole, en favorisant la sécurité alimentaire et en contribuant à une croissance nette nulle. Il est essentiel de prêter une attention particulière à la durabilité, et le Partenariat mondial sur les bioénergies (le Partenariat), dont la FAO est un membre fondateur et héberge le secrétariat, a constitué une plateforme multilatérale unique pour faire des bioénergies durables un moteur du développement durable à faible émission de carbone.

Le Partenariat, établi en 2006 pour appuyer la mise en œuvre du Plan d'action de Gleneagles de 2005, intitulé *Changement climatique, énergie propre et développement durable*, a bénéficié d'un soutien que lui ont apporté les sommets ultérieurs du G7 et du G20 en vue de l'aider à poursuivre ses activités destinées à faciliter le développement durable des bioénergies. Seize ans après sa mise en place, le Partenariat a permis d'instaurer une confiance internationale qui va croissant, en travaillant activement pour faire avancer les bioénergies aux fins du développement durable, de l'atténuation du changement climatique et de la sécurité alimentaire et énergétique.

Le Partenariat est déterminé à continuer à travailler en faveur du développement durable tout en contribuant à la concrétisation de toutes les aspirations de la FAO.

Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser à:

M. Eduardo Mansur
Directeur du Bureau du changement climatique, de la biodiversité et de l'environnement (OCB)
Tél.: +39 06 570 55978

I. Généralités

1. Les solutions énergétiques durables jouent un rôle crucial dans la lutte contre la pauvreté et la faim. En outre, elles peuvent stimuler l'innovation, générer des millions d'emplois verts et améliorer des services essentiels, comme les soins de santé et l'éducation, tout en aidant à parvenir à une croissance nette nulle, juste et équitable¹, contribuant à des émissions nettes nulles tout en permettant une croissance économique qui ne laisse personne de côté.

2. Les bioénergies sont une forme particulière d'énergies renouvelables; elles peuvent être utilisées pour le chauffage et la cuisson, la production électrique et comme carburant pour les transports. Il est admis que les bioénergies font partie intégrante d'un système énergétique mondial à faible émission de carbone; pour atteindre les objectifs de croissance et d'émissions nettes nulles, on estime que l'utilisation des bioénergies devra presque doubler entre 2020 et 2050².

3. Les liens entre bioénergies, agriculture et sécurité alimentaire sont complexes. Les bioénergies offrent des possibilités mais posent également des défis. Par conséquent, il est essentiel de s'intéresser à la durabilité pour garantir que les bioénergies contribuent au développement durable, en stimulant la productivité agricole, en appuyant la sécurité alimentaire et en contribuant à la bonne santé des écosystèmes, tout en contribuant également à la réalisation des objectifs de l'Accord de Paris. Les options en matière de bioénergies varient dans une large mesure en fonction des contextes et font intervenir des parties prenantes diverses dans de nombreux secteurs; leur mise en œuvre durable requiert par conséquent des politiques et des structures de gouvernance fondées sur des évaluations solides et objectives.

4. Le Partenariat, dont la FAO est un membre fondateur et héberge le secrétariat, constitue une plateforme unique pour faire en sorte que les bioénergies durables soient un moteur du développement durable à faible émission de carbone.

II. Partenariat mondial sur les bioénergies

Mission du Partenariat mondial sur les bioénergies

5. Le Partenariat est une initiative multilatérale dans le cadre de laquelle la coopération volontaire vise l'atteinte d'un consensus entre ses membres (qui comprennent plus de 80 gouvernements et organisations internationales). Il a été créé pour mettre en œuvre les engagements pris dans le Plan d'action de Gleneagles de 2005 et a été invité par la suite par les sommets du G7 et du G20 à poursuivre ses activités visant à faciliter le développement durable des bioénergies.

6. Soixante ans après sa création, alors qu'il y a un consensus général sur le rôle important des bioénergies durables dans la mise en place d'une économie décarbonée, le Partenariat a instauré une confiance internationale croissante en s'attachant à faire avancer les bioénergies aux fins du développement durable, de l'atténuation du changement climatique et de la sécurité alimentaire et énergétique.

Domaines prioritaires et réalisations du Partenariat mondial sur les bioénergies

7. Les principaux domaines prioritaires du Partenariat ont été la durabilité et le renforcement des capacités, et l'approche adoptée a été la fourniture d'un appui stratégique.

8. Le Partenariat a élaboré une série de 24 indicateurs de durabilité des bioénergies pour mesurer les effets de la production de bioénergies sur l'environnement, la société et l'économie et l'utilisation de ces énergies à l'échelle nationale. Cette série d'indicateurs est l'outil le plus complet et le plus largement approuvé pour évaluer et suivre la durabilité de bioénergies. Ces indicateurs et leurs fiches méthodologiques respectives, qui portent sur le cycle de vie de toutes les formes de bioénergies, guident toute analyse des bioénergies effectuée au niveau national, éclairant ainsi la prise de décisions et facilitant le développement durable des bioénergies. Mesurés au fil du temps, ces indicateurs permettent de suivre la manière dont le secteur donne suite aux politiques et de fournir aux décideurs

¹ www.fao.org/energy/bioenergy/fr.

² [IEA 2021, Net Zero by 2050](#) (en anglais).

des informations supplémentaires aux fins d'ajustements stratégiques destinés à améliorer encore la durabilité de la production et de l'utilisation des bioénergies à l'échelle nationale.

9. Les indicateurs établis par le Partenariat ont été mesurés dans 14 pays, et sont utilisés dans d'autres. En tant que membre du Partenariat, la FAO a procédé à des évaluations complètes de la durabilité des bioénergies dans quatre pays, et formulé à l'intention des décideurs des recommandations sur les mesures à prendre pour améliorer le développement durable des bioénergies à l'échelle nationale. Elle a également utilisé ces indicateurs pour évaluer la durabilité de bioénergies produites sur des terres marginales, sous-utilisées et contaminées, dans le cadre de projets financés par l'Union européenne.

10. Le Partenariat s'est également concentré sur les activités de renforcement des capacités pour sensibiliser aux avantages que peuvent offrir les bioénergies modernes durables et appuyer la prise de décisions en la matière. Les principales réalisations sont notamment les suivantes :

- a) le passage aux bioénergies modernes durables dans la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Le Partenariat a appuyé l'élaboration d'une stratégie régionale sur les bioénergies, qui a été adoptée par les membres du CEDEAO en 2015;
- b) des voyages d'étude sur les bioénergies durables, organisés par le Partenariat. Huit semaines consacrées aux bioénergies ont été organisées jusqu'à présent, chaque année dans une région différente, et ont permis à des scientifiques et à des responsables d'apprendre à partir d'exemples tirés des domaines de la production et de l'utilisation durables des bioénergies pour guider les politiques en la matière. L'édition 2022 devrait se tenir en Amérique latine;
- c) des débats thématiques et des activités de renforcement des activités, y compris des formations. Ces manifestations ont notamment porté sur la manière de mettre à profit de façon optimale les liens entre l'énergie provenant du bois et la restauration des forêts et des paysages pour contribuer à la réalisation des objectifs climatiques, à l'analyse de la situation concernant les bioénergies, aux bioénergies et à l'eau, au biogaz, aux biocarburants liquides avancés, ainsi qu'aux bioénergies et à la nutrition. La bioéconomie et le rôle des bioénergies dans ce large contexte sont également un domaine essentiel.

III. Étapes à venir

11. Le Partenariat est déterminé à poursuivre ses activités en faveur du développement durable, en facilitant la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et en contribuant à la concrétisation de toutes les aspirations de la FAO. Cela suppose de se concentrer sur la manière dont les bioénergies durables pourraient contribuer à *l'amélioration de la production, de la nutrition, de l'environnement et des conditions de vie*, en ne laissant personne de côté.

12. Depuis sa création, le Partenariat est financé par des contributions extrabudgétaires. Il est à espérer que son secrétariat, à la FAO, continuera de recevoir ces contributions afin qu'il puisse poursuivre ses activités d'appui aux pays en faveur du développement durable des bioénergies.